

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **51 (1915)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

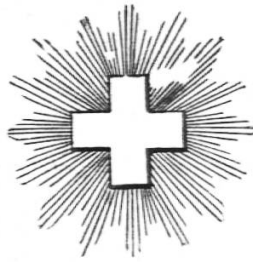
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LI^{me} ANNÉE

N° 9



LAUSANNE

27 Février 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Un éditeur jurassien de manuels scolaires.* — *Le rôle de l'École dans les circonstances actuelles.* — *Souscription en faveur des enfants belges.* — *Chronique scolaire: Vaud. France.* — PARTIE PRATIQUE: *Langue maternelle.* — *Orthographe.* — *Calcul oral.* — *Civisme.*

UN ÉDITEUR JURASSIEN DE MANUELS SCOLAIRES

Les ouvrages scolaires obligatoires ont été introduits, en principe, dans les écoles du canton de Berne, par la loi sur l'organisation des établissements d'instruction publique du 24 juin 1856. L'article 20 prévoit que des moyens d'enseignement obligatoires correspondront au plan d'enseignement également obligatoire et commun à tous les établissements du même degré.

Le 18 juin 1857, la Direction de l'éducation nomma une commission des moyens d'enseignement chargée d'élaborer des manuels pour la partie allemande du canton. L'inspecteur des écoles du Jura, Xavier Péquignot, en faisait partie. Il put ainsi se mettre au courant des méthodes de travail adoptées à Berne, afin de présider utilement la commission jurassienne, créée en 1861. Malheureusement Péquignot mourut en 1864, et ses successeurs ne firent pas grand'chose pour doter les écoles du Jura bernois des manuels scolaires nécessaires. Ils se contentèrent de faire traduire quelques ouvrages de l'ancien canton et de rechercher une entente avec les cantons romands pour les livres de lecture (Renz, Gavard).

Les premiers livres d'école obligatoires destinés spécialement au Jura bernois sont ceux de Nicolas Jacob, *Livre de lecture, premier degré, deux parties*, parus après l'inspection extraordinaire

des écoles du Jura catholique, en 1873. Dès lors, les ouvrages scolaires dans notre contrée ont dû s'adapter au plan d'enseignement comme le prévoit la loi de 1856.

Auparavant, chaque instituteur choisissait les manuels qui lui convenaient, et souvent, par manque de ressources, il était forcé de se passer de ceux qu'il aurait voulu mettre à la base de son enseignement. Toutefois, il s'est trouvé à Porrentruy un éditeur intelligent, qui, tout en rendant service aux écoles, a cherché à faire des affaires par la vente des ouvrages scolaires. Nous voulons parler de Victor Michel, d'origine française, mais naturalisé Suisse, dont nous raconterons la vie à la fin de cet article.

Le premier ouvrage que nous connaissons comme ayant été édité par Victor Michel et Cie, à Porrentruy, est *Jean de Vienne*, d'Auguste Quiquerez (1836). *Bourcard d'Asnel*, du même auteur, a été édité, en 1843, à Delémont, à l'« Imprimerie et Lithographie de Victor Michel et Frère ». Il est à remarquer que Victor Michel a toujours été seul à éditer ses ouvrages et que c'est probablement pour donner une certaine importance à son commerce qu'il édite, dans les premiers temps de son activité, sous les raisons sociales « Victor Michel et Cie », « Victor Michel et Frère ». Son père infirme habitait autrefois Delémont avec sa fille Eugénie Michel. Cette dernière tenait un petit magasin de librairie qui était en même temps un dépôt des livres édités par son frère, Victor Michel. C'est chez Mlle Eugénie Michel que les populations de la vallée de Delémont se procuraient les manuels, cahiers et autres fournitures scolaires. Pour lui faire un peu de réclame, Victor Michel imprimait quelquefois sur ses éditions : « E. Michel, à Delémont » ou « Même maison à Delémont ». Quant à la maison sociale « Victor Michel et Frère », il est bon de savoir que notre éditeur a eu un frère Paul, ouvrier typographe, qui n'a du reste habité la Suisse que fort peu de temps.

Le premier manuel scolaire édité par Victor Michel à Porrentruy est, à notre connaissance, la *Géographie de la Suisse*, par François Duplain, publiée en 1840, et dont nous avons quatre éditions successives (1840, 1857, 1860, 1872), dont l'une ou l'autre avec une mauvaise carte de la Suisse en autographie, coloriée grossièrement à la main (1844).

L'année suivante (1841), Victor Michel édite la *Petite géographie du canton de Berne et du Jura bernois en particulier*, de Edouard Pagnard, ouvrage rarissime, qui ne se trouve pas à l'école normale de Porrentruy et que nous avons recherché plus de vingt ans avant de le rencontrer. A cet ouvrage était jointe une *Petite carte du Jura*, par Jolissaint, réduite de celle du colonel Buchwalder, carte qui ne nous est jamais tombée sous la main. Nous nous recommandons aux instituteurs qui pourraient avoir en leur possession un exemplaire de la carte Jolissaint.

En 1842, les Frères Michel publient à Delémont les *Principes de pédagogie de Jules Thurmann*, directeur de l'école normale du Jura bernois. C'est le premier traité de pédagogie que nous ayons eu sous la main avec celui de Charbonneau.

En 1843, Victor Michel imprime à Delémont les *Cahiers d'arithmétique théorique et pratique*, de Joseph Durand, professeur de mathématiques au collège de Porrentruy. Il existe une deuxième édition de cet ouvrage publiée à Porrentruy, en 1854, par le même éditeur. Le cours complet d'arithmétique de Durand aurait dû comprendre quatre cahiers, mais les deux premiers seuls ont vu le jour. Cet ouvrage a été en usage dans toutes les écoles moyennes jurassiennes de 1845 à 1865. En 1844, Victor Michel édite *L'ami des écoliers, livre de lecture à l'usage des écoles primaires du Jura*. Cet ouvrage a été réimprimé en 1854. Si nous en croyons Thurmann, cet ouvrage a pour auteur Maeder, qui l'aurait publié chez Levrault, à Paris, entre 1838 et 1840. C'est à l'influence de l'école normale, des régents du Jura, créée en 1837, qu'il faut attribuer l'introduction d'ouvrages français et autres dans les classes scolaires jurassiennes.

A ce moment, en effet, Victor Michel publie à Porrentruy, un *Premier livre de lecture ou choix de sujets gradués*. Ce petit livre de quatre-vingts pages, approuvé par le Département de l'Education, pour les écoles du Jura bernois, a été traduit de l'anglais probablement par M. le directeur Thurmann et ses collaborateurs. Nous n'avons jamais vu la première édition de ce livre, mais les réimpressions de 1867 et 1874 qui nous font croire à une reproduction en stéréotypie. Les huit hymnes qui terminent l'ouvrage sont de Mme Barbauld (Anna Laetitia), si nous sommes bien informé.

L'ouvrage tout entier est-il l'œuvre de cette femme distinguée ? Nous ne pouvons, faute de renseignements, répondre à cette question, mais on peut supposer que le livre original aurait été rapporté d'Angleterre à Porrentruy par Ed. Pagnard. (A suivre.)

Le rôle de l'Ecole dans les circonstances actuelles ¹.

Chacun sait ce que sont les circonstances actuelles : la guerre européenne avec tout son cortège d'horreurs, lutte gigantesque de plusieurs races qui n'ont qu'un but, leur anéantissement réciproque; déploiement d'injustices, de mensonges, de vols, de crimes; hécatombes d'innocentes victimes; floraison splendide aussi de dévouement, de courage, d'actions héroïques.

Nous, Suisses, jusqu'ici épargnés dans cette tourmente, suivons le cours des événements, tantôt émus ou indignés, tantôt enthousiasmés ou tremblants, suivant les péripéties des combats ou le cours de nos sympathies.

Toute notre vie nationale est ébranlée; et comment en serait-il autrement ? Nos soldats gardent la frontière, nos industries chôment, beaucoup d'ouvriers voient diminuer chaque jour leurs moyens d'existence, l'argent se fait rare, les vivres renchérissent les journaux sont pleins de nouvelles, aujourd'hui réconfortantes, demain pleines d'alarmes. Nous sentons tous que nous sommes à un tournant tragique de l'histoire, et nous attendons, angoissés.

Dès lors, toutes nos sphères d'activité, toutes nos institutions, par conséquent aussi l'Ecole, subissent le contre-coup des grandes choses qui se passent autour de nous. Et de prime abord on serait tenté de se dire : « Quelle influence les circonstances actuelles peuvent-elles avoir sur l'Ecole ? » Mais ce n'est pas là ce qu'on nous propose; on nous dit plutôt : « Quel rôle l'école jouera-t-elle dans les circonstances actuelles ? » Et cette question nous plait, ne serait-ce que par cette idée qu'elle suppose l'Ecole et ceux qui la dirigent maîtres d'eux-mêmes, supérieurs aux événements, qu'ils veulent être des marteaux, non des enclumes.

Et nous disons d'emblée : *on peut et l'on doit parler de la guerre actuelle à l'Ecole*. L'Ecole ne peut pas rester neutre, disons plutôt impassible; chaque maître, chaque élève y arrive avec les impressions reçues dans la famille, dans la rue, à la lecture des journaux, des lettres des parents, amis ou soldats. Hâtons-nous cependant de déclarer qu'il faut garder tout son sang-froid, la pleine possession de soi-même, ne pas oublier que l'Ecole doit avant tout se livrer à son humble et utile tâche habituelle, celle que le pays lui a assignée. Du reste, c'est bien, n'est pas, ce que chacun de nous a compris en rentrant dans sa classe en septembre ou en novembre derniers. A quoi servirait un vain emballement ?

Cette réserve faite, ne semble-t-il pas que nous paraîtrions bien routiniers, bien insensibles, presque coupables, si nous prenions comme mot d'ordre de nous confiner dans la seule préoccupation d'accomplir le programme ordinaire ? La guerre, la guerre européenne sévit. Eh bien, servons-nous-en pour l'instruction

¹ Rapport présenté par M. J. Petermann, instituteur, aux membres de la S. P. V. de la section de Lausanne, le 28 novembre 1914.

et l'éducation de nos enfants. Dans les leçons de géographie et d'histoire, d'abord. Que d'éléments nouveaux ! Si le maître n'est pas trop froid, trop inabordable, les élèves apporteront d'eux-mêmes d'intéressants sujets : la prise d'Anvers, le transfert d'un gouvernement de Paris à Bordeaux, ou de Bruxelles au Havre, le rouleau compresseur, l'isthme de Suez est menacé, etc., etc. Il est évident que les leçons de géographie, en Europe et en Afrique spécialement, pourront avoir un tour tout particulier. Est-ce que les traités de 1648, de 1815, de 1863 ne prendront pas du relief ? Est-ce que les questions économiques, approvisionnements en blé, en charbon, en matières premières, la marche de nos industries ne peuvent devenir très captivantes par le temps qui court ?

Voyez ce qui se passe aussi dans les leçons de couture où les maîtresses ont eu l'heureuse idée de parler des besoins des petits Belges ou de nos soldats : des fillettes sont rentrées, après les vacances d'automne, avec un vrai stock de « mitons » ; d'autres, jusqu'ici assez molles, se sont mises fiévreusement à confectionner bas et chemises : il y a là un filon à exploiter et de la plus heureuse manière.

N'est-ce pas un devoir d'ouvrir les yeux de la jeunesse sur les misères que cette guerre engendre et de l'intéresser au sort des milliers de victimes qu'elle fait chaque jour ? On éveillera ainsi en elle ce désir de donner et de se donner, qui est un des plus beaux côtés de la nature humaine. Encourageons nos élèves à prendre largement dans leur petite tire-lire de quoi soulager ceux qui n'ont plus rien, alors que nous avons encore du travail assuré, du pain en abondance.

Des collectes dans les classes, comme vient de les organiser notre société, réussissent très bien, surtout au point de vue moral ; si elles présentent certains inconvénients, elles ont en tous cas l'avantage d'apprendre à l'enfant à donner sous le sceau de l'anonymat : « Que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite ! » S'il est beau de pouvoir signer tout ce que l'on écrit, il est beau également de ne pas signer ce que l'on donne.

Pourquoi ne demanderions-nous pas à nos élèves certains renoncements, ne pas aller au cinéma, à telle ou telle soirée, supprimer une course, et augmenter d'autant les secours aux malheureux ?

Mais il y a plus : depuis quelques années, on parle beaucoup chez nous de *réveil national*, de *culture nationale*. Le moment n'a jamais été mieux choisi de donner à cette culture un caractère plus intensif. Il ne sera pas difficile de montrer et de faire comprendre à nos enfants le rôle protecteur de notre chère armée suisse, de faire naître en eux l'amour pour une petite patrie sérieusement menacée. Pas n'est besoin pour cela de mettre au programme une heure de culture nationale, pas plus que d'y mettre une heure d'enseignement anti alcoolique. Nous supposons à chaque maître assez d'intelligence et de tact pour savoir choisir le moment propice et les mots convenables.

La jeunesse a besoin d'être éclairée ; elle risque d'assister à de graves événements et de les comprendre très mal. C'est peut-être là le point le plus délicat de notre tâche. Remontons des effets aux causes et n'ayons pas peur de dire franchement à nos élèves à quelles conséquences désastreuses peuvent conduire l'imprévoyance, la légèreté d'esprit des uns, la trop grande ambition, l'orgueil démesuré des autres. Montrons-leur les fruits amers de l'amour effréné des con-

quêtes, de la soif de l'or et de la domination. Sans nous arrêter trop à l'opinion de ceux qui nous rappellent à tout propos notre neutralité, au risque de nous faire tomber dans une stupide complaisance ou la lâcheté, rappelons-leur bien hautement que rien n'honore plus une nation, grande ou petite, comme aussi tout individu, que de respecter la parole donnée, un engagement signé ; le sort de la Belgique et du Luxembourg ne doit pas, ne peut pas les laisser indifférents. Cependant, nous sommes là sur un terrain dangereux et nous ne pensons pas que la besogne serait bonne qui aurait pour but de faire des élèves à nous confiés des petits francophiles à outrance ou des germanophobes enragés. Il nous faut nous efforcer de placer plus haut notre idéal et profiter des grandes leçons de la grande épopée pour acquérir des principes solides : honorer toutes les vertus, endurance, courage, dévouement, générosité, amour d'autrui ; flétrir tous les vices, lâcheté, mensonge, calomnie, bassesse, cupidité, égoïsme, cruauté, d'où qu'ils viennent, du nord ou du sud, du levant ou du couchant.

En vrais neutres, nous pourrions peut-être leur inculquer cette idée que notre solidarité s'étend à tous ceux qui souffrent, qu'ils parlent français ou allemand, anglais, russe ou serbe ; que pour être de bons, de vrais Suisses, nous devons par delà nos frontières aimer l'humanité, cette humanité qui doit grandir dans le beau et dans le bien, non dans le mal. La guerre actuelle, à côté des morts et des blessés, des villes ruinées et des populations misérables, ne manque pas de beaux traits qui frapperont le cœur et la conscience des petits : la Hollande héberge 5 à 600 000 réfugiés belges, les Etats-Unis ont envoyé des sommes importantes destinées aux victimes innocentes de la guerre, nos compatriotes en Amérique nous ont envoyé 300 000 fr. et trois vaisseaux de blé, chez nous la Croix-Rouge reçoit des dons en abondance, etc., etc.

Vous avez tous lu les nobles conseils de la circulaire du Département : on compte sur nous ! On nous le rappelle souvent. Tant mieux ! Ce serait bien triste autrement. Nous serons trop heureux si en luttant pour un idéal élevé nous associons nos élèves à cette lutte, si nous réussissons à leur faire comprendre qu'on obtient davantage, qu'on remporte de plus fructueuses victoires avec les armes qu'on appelle « Foi, Espérance, Charité » qu'avec des bombes, des canons à mitraille et des obusiers de 420.

Tirerons-nous des conclusions des quelques considérations que nous vous présentons ? Nous nous bornerons, si vous le voulez bien, à attirer votre attention sur les points suivants :

1. On peut et *l'on doit* parler des événements actuels à l'école.
2. On s'en servira pour illustrer les leçons de lecture, de composition, de géographie, d'histoire, de travaux manuels, essentiellement.
3. Les événements actuels *peuvent* servir à développer la culture nationale, l'amour de la patrie.
4. Ils serviront surtout à faire naître chez l'enfant des sentiments de large solidarité et d'humanité.

J. P.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

Supplément à la 15^e liste.

Ecoles : Boul. Carl Vogt, Genève, fr. 94; Eaux-Vives, reliquat, fr. 5,60; Casemates, 5^e année, fr. 17; Le Mairâ (Mlle Bourgeois), fr. 10; Cornol (Mlle Piffaretti), fr. 38,20; Vicques, (E. Friche), fr. 53.

Total au 21 février, fr. 23 419,38.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Le dernier acte du Congrès scolaire.** — Le Comité d'organisation du Congrès de Lausanne avait convoqué tous ses collaborateurs et les membres des Commissions à une réunion plénière qui eut lieu samedi 20 février, à 4 heures, au Café Noverraz.

Au nombre des invités, citons MM. Maillefer, syndic, Burnier, directeur des écoles, Savary, directeur des écoles normales, Henchoz, Savary, Porchet, Lavanchy, inspecteurs, Arragon, chimiste cantonal, Viret-Genton, imprimeur, l'ancien Bureau de la Romande et des représentants de l'ancien et du nouveau Comité de la S. P. V.

M. Lavanchy, président du Comité d'organisation, après avoir rappelé l'objet de cette réunion, est heureux de voir MM. Maillefer et Burnier honorer de leur présence ce dernier acte du Congrès. Si la manifestation du corps enseignant romand a réussi au delà de toute attente, c'est grâce à l'accueil bienveillant rencontré auprès des autorités fédérales, cantonales et communales. Il remercie tous ceux qui ont collaboré à la tâche commune.

M. Cordey, caissier, donne connaissance des comptes. Les recettes se sont élevées à Fr. 19 563,30 et les dépenses à Fr. 18 313,30, laissant un boni de Fr. 1250, réparti comme suit : Fr. 250 au Chœur mixte du corps enseignant lausannois, Fr. 250 à la Caisse de secours de la S. P. V., Fr. 250 au Fonds de réserve de la S. P. R., Fr. 250 au Comité de secours de Lausanne, Fr. 100 aux Colonies de vacances, Fr. 100 aux Cuisines scolaires, Fr. 50 au « Lait pour les petits ». M. Ernest Briod, ancien président de la S. P. R. exprime la reconnaissance de cette société aux Autorités, à la Société pédagogique vaudoise, forte et unie, à la Section de Lausanne, à M. Lavanchy, et aux rapporteurs du Congrès. « Qu'ils vivent et soient heureux », dit-il en terminant.

Sous la direction de M. Métraux, institué major de table, la série des discours continue.

M. Maillefer, syndic, rappelle la célèbre séance de St-François où M. Chessex défendait le sentiment national. Il remercie la S. P. R. d'avoir affirmé des sentiments qui sont ceux de la majorité de notre peuple. Au milieu des événements qui ont surgi depuis le Congrès, ce qui n'a pas changé, c'est l'idée patriotique. Il est une divine espérance fondée sur la foi en soi-même, et c'est à cette espérance qu'il porte son toast.

M. Magnenat, ancien président de la S. P. V., joint ses remerciements à ceux

qui ont déjà été exprimés au Comité d'organisation ; il est heureux que le bon ait permis de faire un don de 250 fr. à la Caisse de secours de la S. P. V.

M. Burnier, directeur, félicite le Comité du judicieux emploi de l'excédent des recettes ; personne n'a été oublié, même les petits ont leur part ; c'est une manifestation de l'amour que vous portez à vos élèves. « La souscription en faveur des Belges fait honneur au corps enseignant », ajoute-t-il.

M. Savary, directeur des Ecoles normales, est heureux de se trouver au milieu d'instituteurs et porte un toast à la solidarité du corps enseignant.

M. Visinand, président de la S. P. V., répond aux aimables paroles de M. Savary et le remercie de sa sollicitude. Il exprime sa reconnaissance au Comité de la S. P. R., à MM. Briod, E. Savary et Porchet, qui ont fait revivre la Romande dans le cœur des Vaudois.

M. Jan donne connaissance d'une lettre humoristique, compte rendu du Congrès, puis M. E. Briod lit quelques passages intéressants d'une lettre de M. Ducotterd, un Fribourgeois, fondateur de la Romande en 1864.

M. Viret-Genton revoit en pensée les vieux amis disparus et boit au corps enseignant vaudois, romand et suisse.

Une collation, servie par les soins du Comité d'organisation, a fait apprécier quelques excellents crus et des salées appétissantes. Tous les participants ont remporté de cette « finale » du Congrès pédagogique, un souvenir reconnaissant pour la cordialité de la réception et les éloquents paroles des divers orateurs.

H. YERSIN.

FRANCE. — Le gouvernement français a décrété l'interdiction de l'absinthe, cet « autre ennemi », comme l'appelle F. Buisson. La Chambre va discuter la transformation de ce décret en loi. Dans une lettre au *Temps*, M. Lavissee saisit cette occasion pour adresser un appel à la conscience publique :

Le gouvernement a décrété l'interdiction de l'absinthe empoisonneuse, et ce décret va devenir une loi très certainement. Mais l'absinthe n'est qu'une des sources de l'alcoolisme. Plus largement coule le poison des « bouilleurs de cru ». Et les cabarets pullulent : la loi « contre l'ivresse publique » qu'autrefois on voyait affichée — signée Thiers — dans les « débits » n'a jamais été appliquée. On ne prend même plus la peine de l'afficher aujourd'hui.

Cependant, voici des années que les méfaits de l'alcool sont révélés par les médecins, par des sociétés patriotiques, par des statistiques effrayantes. On sait que par le crime de l'alcool notre Normandie, si glorieuse jadis et d'une si puissante activité, s'affaiblit de jour en jour. Cependant le Parlement, averti par quelques-uns de ses membres et sommé par tant de voix du dehors, a jusqu'à présent refusé de s'émouvoir.

Le Parlement actuel, le Parlement de la grande guerre, a une cause à défendre : celle des libertés publiques. Il gagnera le procès si on le voit, dans l'émotion et le trouble de l'heure présente, sans égards aux intérêts personnels, sans regards « vers la circonscription », travailler à sauvegarder, fortifier, accroître l'énergie française, afin que nous soyons en état de réparer tant de désastres et de ruines, prêts à l'essor qui suivra la victoire !

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite).

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les matériaux de la maison.**

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Les maçons qui construiront la maison de M. Bernard se serviront pour les murs de pierres de taille et de briques. Les murs reposeront sur du béton. Le sol de la cave sera recouvert d'une couche de ciment pour éviter l'humidité et les infiltrations. Pour faire tenir les pierres ensemble, les maçons les lieront avec du mortier.

2. Les charpentiers et les menuisiers feront les gros ouvrages des combles, les planchers, les portes, les fenêtres et les armoires avec des bois de chêne et de sapin. La toiture sera recouverte de tuiles ou d'ardoises. Les serruriers, les plombiers, les ferblantiers auront besoin, pour leurs travaux, de fer, de cuivre, de plomb, de zinc et d'étain. Il faudra aux vitriers des feuilles de verre et du mastic. Les peintres utiliseront des huiles, des essences, des couleurs et des papiers de tenture.

GRAMMAIRE. Idée du futur, (suite).

VOCABULAIRE. Les mots difficiles : (sont copiés dans le cahier).

1. Du **béton** (bétonner), du **ciment** (cementer), le **sol**, l'**humidité** (humide), les **infiltrations**, du **mortier**; — **ensemble**.

2. Les **combles**, du **chêne** (la chaîne), du **sapin**, le **travail** (les travaux), le **fer**, le **cuivre**, le **plomb**, le **zinc**, l'**étain**, du **verre** (vert, vers, ver), du **mastic**, des **huiles**, des **essences**, des **couleurs** (colorier), le **papier de tenture**.

III. ELOCUTION. 1. De quoi se servent les maçons pour construire les murs de la maison? Pourquoi appelle-t-on les pierres de taille ainsi? D'où tire-t-on la pierre? Quelles sont les parties de la maison qui sont en pierre? en briques? Sur quoi reposent les murs? Qu'est-ce que du béton? (Sorte de mortier composé de chaux, d'eau, de sable et de cailloux.) Qu'est-ce qu'une cave? Pourquoi le sol de la cave est-il recouvert d'une couche de ciment? Avec quoi lie-t-on les pierres pour les faire tenir ensemble? Qu'est-ce que le mortier? (Mélange d'eau, de chaux et de sable.)

2. Quelles sont les parties de la maison qui sont en bois? Qu'est-ce que le chêne? le sapin? Avec quoi recouvre-t-on la toiture? D'où tire-t-on l'ardoise? Qu'est-ce qu'une tuile? (Terre argileuse cuite au four.) Qu'est-ce que le fer? le cuivre? le plomb? l'étain? le zinc? Qu'est-ce que le verre?

IV. IDÉE MORALE : **La petite cuisine agrandit la maison.**

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE GRAMMAIRE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE

Au tableau noir :

Futur du verbe être :

Demain,	je serai sage,	nous serons sages,
	tu seras sage,	vous serez sages,
	elle sera sage,	elles seront sages.

Futur du verbe avoir :

Samedi prochain,	j'aurai une boîte d'outils,	nous aurons une boîte d'outils,
	tu auras une boîte d'outils,	vous aurez une boîte d'outils,
	il aura une boîte d'outils,	ils auront une boîte d'outils,
	elle aura une boîte d'outils,	elles auront une boîte d'outils.

DICTÉES : Les textes 1 et 2, puis les exercices suivants :

JE — RAI (I)

3. Quand je **serai** grand, quand j'**aurai** une moustache sous le nez, je **serai** un soldat courageux. Je **servirai** la Suisse, ma patrie. Je la **défendrai** au péril de ma vie. Je **porterai** le sac et le fusil. J'**obéirai** à mes supérieurs.

VOCABULAIRE : Le nez, le soldat, la Suisse, au péril, le fusil ; — courageux.

DEVOIRS : Souligner les verbes au futur. — Ecrivez le texte à la première personne du pluriel.

TU — RAS (S)

4. Tu **aimeras** et tu **respecteras** ton maître. Tu **aimeras** tes camarades comme tes frères. Tu ne te **moqueras** pas des enfants ignorants, peu doués, pauvres ou estropiés. Tu **seras** le protecteur des faibles et des petits.

VOCABULAIRE : Le maître (la maîtresse), le protecteur ; — ignorant, peu doué, estropié.

DEVOIRS : Soulignez les verbes au futur. — Ecrivez le texte à la deuxième personne du pluriel.

IL — ELLE — RA (A)

5. Le bon écolier ne **perdra** pas son temps à des choses inutiles. Il ne **souffrira** pas le désordre autour de lui. Il ne **quittera** pas sa place sans nécessité. Il ne **fera** point de bruit dans la classe. Il ne **babillera** pas avec ses voisins.

VOCABULAIRE : Son temps, du bruit, le voisin, sans nécessité ; — babiller, quitter, souffrir.

DEVOIRS : Soulignez les verbes au futur. — Ecrivez le texte à la troisième personne du pluriel.

NOUS — RONS (S)

6. Nous, les bons écoliers, nous **ferons** nos devoirs avec soin. Nous **écoutons** le maître avec attention. Nous ne prendrons pas les plumes, les crayons, les canifs, les gommes de nos camarades. Nous **serons** à tous en bon exemple.

VOCABULAIRE : Avec attention, le crayon, le canif, la gomme ; — en exemple.

DEVOIRS : Soulignez les verbes au futur. — Ecrivez le texte à la première personne du singulier.

VOUS — REZ (Z)

7. Vous ne **crierez** pas dans la rue. Vous ne **jetterez** pas de cailloux. Vous ne **tourmenterez** pas les animaux. Vous ne **frapperez** pas vos camarades. Vous ne **marauderez** pas dans le verger du voisin. Vous **éviterez** la compagnie des enfants querelleurs et grossiers.

VOCABULAIRE : Le caillou (x), l'animal (les animaux), la compagnie; — jeter, tourmenter, frapper, marauder; — querelleur.

DEVOIRS : Soulignez les verbes au futur. — Ecrivez le texte à la deuxième personne du singulier.

ILS — ELLES — RONT (T)

8. Jeanne et Marguerite sont actives et courageuses. Demain, avant de se rendre à l'école, elles balayeront les chambres, le corridor et l'escalier. Après la classe de l'après-midi, elles raccommoderont les vêtements de la famille, elles tricoteront ou broderont. Le soir, elles laveront la vaisselle, elles éplucheront des légumes pour le dîner du lendemain.

VOCABULAIRE : Le corridor, la chambre, l'escalier, l'après-midi, le vêtement, la vaisselle, le dîner, le lendemain; — balayer, raccommoder, éplucher.

DEVOIRS : Soulignez les verbes au futur. — Ecrivez le texte à la troisième personne du singulier : Marguerite est active et courageuse, etc.

9. Le fer est un métal grisâtre, dur et très ductile. On le trouve dans l'intérieur de la terre. Le plomb, l'étain, le zinc et le cuivre sont aussi des métaux. Le fer est très utile. Il sert à faire une foule d'objets, des clous, des serrures, des clefs, des chaudières, des tuyaux, des rails, des poêles, des machines, des ponts, des charpentes, des outils, des ustensiles de ménage.

Le fer se ramollit au feu. Il se soude et se façonne facilement.

10. L'ardoise est une roche d'un gris bleu, presque noir. Elle se divise en feuilles. Elle résiste à l'air et à l'humidité. On s'en sert pour couvrir nos maisons. On la polit pour en faire les ardoises des écoliers.

11. La molasse est une roche formée de grains de sable soudés par un ciment naturel. Elle est de couleur gris-verdâtre. Elle se taille facilement. Elle est employée pour les constructions. On trouve la molasse dans les terrains du plateau suisse.

12. L'argile est une terre grisâtre et molle, douce et grasse au toucher. Pétrie avec de l'eau et du sable, elle forme une pâte qui peut prendre toutes les formes. Cette pâte cuite dans des fours devient dure comme la pierre. C'est ainsi que se font les briques, les tuiles et la poterie.

13. Le calcaire est une roche qui renferme de la chaux. Il en existe plusieurs sortes. La pierre grisâtre qu'on emploie pour construire les maisons est un calcaire. La craie est un calcaire très tendre. Le marbre, au contraire, est un calcaire dur et fin qu'on peut polir. Il y a des marbres blancs, noirs, jaunes, rouges et verts. Il y a des marbres unis et veinés. On se sert de cette belle pierre pour décorer les édifices et pour faire divers objets d'art.

14. La chaux. Pour avoir de la chaux vive, on brûle des pierres calcaires dans de grands fours. La chaux est blanche. La chaux est avide d'eau. Lorsqu'on en jette dessus, elle s'échauffe, se gonfle, se fendille, se réduit en poudre et devient alors de la chaux éteinte. Le mortier ordinaire est un mélange de chaux, de sable et d'eau.

15. Matière des objets. a) Le mur est... (de pierre). La tuile est... (d'argile). La balustrade est... (de fer). La colonne est... (de marbre). Le toit est... (d'ardoise). La vitre est... (de verre). Un châssis... (en chêne). Une porte... (en sapin). Un escalier... (en bois dur). Un plafond... (en plâtre).

b) Avec le fer, on peut faire... (des machines, des clous, des outils). Avec le cuivre, on peut faire... (des alambics, des chaudrons, des casseroles). Avec l'étain, on peut faire... (des assiettes, des plats). Avec l'argent, on peut faire... (des cuillers, des montres, des pièces de monnaie). Avec le bois, on peut faire... (des meubles, des planchers). Avec l'argile on peut faire... (des briques, des tuiles, des pots). Avec le plâtre, on peut faire... (des plafonds, des moulures, des statuettes). Avec le verre, on peut faire... (des vitres, des glaces, des bouteilles). Avec le zinc, on peut faire... (des baignoires, des seaux, des gouttières). Avec le laiton, on peut faire... (des robinets, des poignées de sonnettes, etc).

VI. RÉCITATION : **Le cloutier** (par Brizeux).

Sans relâche, dans mon quartier,
J'entends le marteau du cloutier.
Le jour, la nuit, son marteau frappe !
Toujours sur l'enclume, il refrappe !

Voyez ses bras noirs et luisants
Retourner le fer en tous sens.
Jamais il ne voit le ciel bleu,
Mais toujours sa forge et son feu.

C'est pour sa femme et ses enfants
Qu'il fait tant de clous tous les ans,
Grands clous à tête et petits clous.
Oh ! combien de fer pour deux sous !

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

L'hospice du Saint-Gothard.

L'hospice est une place animée ; le relai d'un grand passage. Il y a trois maisons en pierres crépies : l'ancien refuge, gardé jadis par des capucins, et les deux bâtiments de l'hôtel moderne. Ce sont des constructions agréables, la première surtout, avec un large toit à quatre pans réunis au faite, et les colonnes de la façade. A l'heure où vient la nuit, la route est encombrée de voitures, d'automobiles, de piétons ; la lourde poste vient d'arriver, on désharnache les six chevaux, on leur enlève leurs colliers dont les grelots tintent.

Le troupeau de vaches et le troupeau de chèvres se rassemblent autour des maisons, pour la traite. Des bergers tessinois, pieds nus dans des sandales, circulent, graves et silencieux. Une bande de canards s'ébrouent dans des flaques. L'eau des petits lacs clapote contre la route. Et la sentinelle du fort qui surgit à ras de

terre derrière l'hôtel, monte la garde, le fusil à l'épaule, la cornette d'alarme au flanc. — G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE : Le relai, le capucin, le faite, la façade, l'automobile, désharnacher, tinter, teinter, s'ébrouer, clapoter, surgir à ras de terre.

GRAMMAIRE : *Mots invariables ; étude de la préposition*. Chercher les prépositions de la dictée.

Permutation : Copier la dictée en mettant les verbes au passé indéfini et en soulignant les prépositions.

Dictée du degré moyen : Premier alinéa.

P. CH.

Degré supérieur.

Les forts du Gothard.

La présence des forts achève de donner au Saint-Gothard sa véritable signification ; ils soulignent l'importance du passage. La voix des canons invisibles, que les échos amplifient et répercutent, semble la voix sévère et rude des montagnes elles-mêmes. Car c'est ici une région toute militaire. A voir ces coupoles grises qui émergent, ces murailles percées d'embrasures noires, ces baraquements d'où sortent des soldats en tenue de corvée ; à entendre éclater au loin les obus des tirs ; à rencontrer sur la route un officier qui revient d'une reconnaissance, sans sabre, le pistolet à la main, la lorgnette à la ceinture, la corde enroulée autour des reins, on songe à quelque camp retranché dans le Caucase ou à l'Himalaya, ou plutôt à l'oppidum d'une légion romaine.

Le Saint-Gothard offre l'image de la vie guerrière dans les Alpes suisses ; on y sent, plus qu'ailleurs, l'énergie nationale qui se réserve et qui se prépare.

G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE. La signification, l'importance, la coupole, énergie, l'embrasure, le baraquement, aller en reconnaissance, la lorgnette, la ceinture, le camp, le Caucase, l'Himalaya, l'oppidum (emplacement fortifié des Romains), la légion romaine, la légion étrangère, la vie guerrière.

Orthographe d'usage. Fort, forteresse, fortin, fortification, fortifier, fortifiant, force, forcer, forcément, forçage, forçat, forcené.

GRAMMAIRE. *Mots invariables : étude de l'adverbe*. Chercher les différents adverbes de la dictée. Etablir la distinction entre adverbe de *lieu*, de *temps*, de *quantité*, d'*affirmation*, de *négation*, d'*ordre* et de *manière*. Donner des exemples.

Permutation. Verbes au passé antérieur ; souligner les adverbes.

P. CH.

La vieille maison.

Dans un vallon discret où court un ruisseau au milieu des grands arbres, on aperçoit de loin le pignon rouge de la vieille demeure. C'est une maison modeste, sans luxe et sans ornements, mais dont l'ensemble a je ne sais quoi de réjouissant, d'honnête et d'hospitalier. Les murs épais protègent bien contre la chaleur et le froid. Le toit élevé, recouvert de bonnes tuiles, abrite un vaste grenier, où la lessive peut bien sécher. Les fenêtres, un peu étroites pour mieux résister au vent, sont encadrées de vigne vierge et de clématite, dont les fleurs

se balancent et embaument au moindre souffle du vent. Le balcon est en vieux fer forgé, les pigeons perchent sur la girouette, et devant la porte dort un gros chien, les pattes allongées. — D'après GUSTAVE DROZ.

CALCUL ORAL

Exercices de récapitulation. (Degré supérieur.)

I. Fractions.

1. Que doit-on à un ouvrier pour $4\frac{3}{4}$ heures de travail, si on le paye fr. 0.60 par heure? Fr. 2.85.
2. J'ai dépensé les $\frac{3}{5}$ de mon gain d'une semaine pour l'achat d'un manteau. S'il me reste fr. 27, combien m'a coûté ce manteau? Fr. 40.50.
3. Que valent les $\frac{5}{6}$ d'une pièce de toile de 30 mètres à fr. 1,20 le m.? Fr. 30.
4. Un tonneau de vin contient 4,5 hl. Il est rempli aux $\frac{3}{5}$. Combien faut-il de litres pour le remplir entièrement? 180 l.
5. Si on a payé fr. 1,20 pour $1\frac{1}{2}$ kg. d'abricots, que doit-on pour 8 kg? Fr. 6.40.
6. J'ai employé le $\frac{1}{3}$ et le $\frac{1}{4}$ de mon argent et il m'est resté 40 francs. Combien ai-je employé? Fr. 56.
7. Un ouvrier a fait les $\frac{2}{3}$ de son ouvrage en 5 h. 20 m. Combien lui faut-il de temps pour le terminer? 2 h. 40 m.
8. Une classe est divisée en 3 ordres. Le 1^{er} ordre comprend le $\frac{1}{5}$ des élèves et le 2^e le $\frac{1}{3}$. S'il y a 14 élèves dans le 3^e ordre, combien la classe en compte-t-elle? 30.
9. Un tonneau contenait 125 litres d'huile. Le $\frac{1}{5}$ s'est répandu et on a vendu les $\frac{3}{10}$ du reste. Combien en reste-t-il? 70 l.
10. Un maçon a réparé un mur en 3 heures; un autre aurait pu faire le même travail en 2 h. Combien de temps auraient-ils mis les deux ensemble? 4 h. 12 m.

II. Système métrique et Toisé.

1. Combien d'hl. contient un bassin qui a 3 m. de long, 2 m. de large et 1,5 m. de profondeur? 90 hl.
2. Que vaut un tas de bois qui a 2 m. de longueur et 1,5 m. de hauteur, à fr. 15 le stère? (Les bûches ont 1 m. de long.) Fr. 45.
3. Un terrain a 5 ares de superficie. Quelle en est la largeur, s'il a 25 m. de long? 20 m.
4. Un champ rectangulaire a 77,5 m. de long et 47,5 m. de large. Quel en est le pourtour? 250 m.
5. On veut paver une cour de 12,50 m. de long sur 6 m. de large. S'il faut 60 briques par m², combien en emploiera-t-on en tout? 4500.
6. Un champ qui a 48 m. de long sur 25 m. de large, a été vendu fr. 600. Combien a-t-on vendu l'are? Fr. 50.
7. Quelle est la superficie d'un jardin qui a la forme d'un trapèze? La grande base mesure 20 m., la petite 15 m. et la distance entre les bases 10 m. 175 m².
8. Quelle est en ha. la surface d'un bois de forme triangulaire mesurant 347 m. de base et 200 m. de hauteur? 3,47 ha.

9. Un bloc de marbre mesure 3 m³. Quel en est le poids en quintaux, si la densité du marbre est 2,4 ? 72 q.

10. Un bassin dont la contenance est de 4 m³ reçoit 40 litres d'eau par minute. En combien de temps sera-t-il rempli ? En 1 h. 40 m.

(A suivre.)

A. GRANDJEAN.

CIVISME

Les neutralités perpétuelles.

Sous ce titre, M. le colonel Feyler, écrivain militaire suisse, a publié un article dans le *Journal de Genève* dont j'extraits les passages suivants qui intéresseront maîtres et élèves, et que j'ai l'autorisation de publier dans l'« *Educateur* ».

* * *

« ...On peut soutenir que la violation de la neutralité belge, et surtout celle de la neutralité luxembourgeoise, sont pires que ne l'aurait été la violation de la neutralité helvétique.

Il y a, en effet, des nuances dans le caractère des trois neutralités dites *perpétuelles* qui, avant la guerre, existaient en Europe : celle de la Confédération suisse, la plus ancienne, celle du royaume de Belgique et celle du grand duché de Luxembourg, la plus récente. Ces nuances sont surtout d'une portée historique, plus encore que juridique. Elles n'en font pas moins ressortir que la Suisse n'est liée à la neutralité que par sa libre volonté, tandis que le Luxembourg et la Belgique sont obligés à la neutralité par décision des puissances.

Pas n'est besoin d'insister en ce qui concerne la Suisse. On sait que sa qualité d'Etat indépendant et neutre ne lui a été imposée par personne, qu'elle se l'est attribuée à elle-même, librement, dès 1648, par le traité de Westphalie, qui mit fin à la guerre de Trente ans. Par celui de Vienne, du 20 novembre 1815, les puissances l'ont simplement reconnue ; elles ont pris acte de la volonté de la Suisse d'adopter d'une façon constante la politique de neutralité et, admettant que l'Europe entière y trouvait un bénéfice, elles ont constitué à la Suisse de nouvelles frontières, plus favorables à la défense de sa politique, frontières dont elles se sont engagées à respecter l'inviolabilité.

Les circonstances ont été différentes pour la Belgique. Celle-ci date de 1830, comme chacun sait. Précédemment elle constituait, avec la Hollande, le royaume des Pays-Bas. Une révolution entraîna la séparation. Les puissances intervinrent. C'étaient la France, la Prusse, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Russie. Elles conclurent, avec le roi des Belges, un traité, du 15 novembre 1831, qui fit du royaume un *Etat indépendant et perpétuellement neutre*. Les cinq puissances garantirent cette neutralité que la Belgique s'engagea à observer envers tous les autres Etats, en conservant toutefois le droit de se défendre contre une agression extérieure. Ainsi la neutralité belge est une création des puissances, parmi lesquelles l'Empire allemand successeur des obligations de la Prusse. La Belgique n'est pas, à proprement parler, un Etat neutre, elle est un *Etat neutralisé*. Mais elle est, en outre, un *Etat armé*, sous cette réserve qu'elle l'est exclusivement pour se défendre en cas d'attaque.

Quant à la neutralité du Luxembourg, elle date de 1867, année où le grand-duché risqua déjà d'allumer la guerre qui, trois ans plus tard, mit aux prises les Allemands et les Français.

Le roi de Hollande était grand-duc de Luxembourg. Napoléon III obtint qu'il vendit le grand-duché à la France. C'était une menace pour la frontière de la Prusse, qui fit des préparatifs de guerre. Les cinq puissances européennes intervinrent, comme en 1830 à propos de la Belgique. Un traité fut signé à Londres, le 11 mai 1867 :

« Le grand-duché de Luxembourg, dit ce traité, formera désormais un Etat perpétuellement neutre. Il sera tenu d'observer cette même neutralité envers tous les Etats. *Les hautes parties contractantes s'engagent à respecter le privilège de la neutralité stipulé par le présent article.* » Et le traité ajoute : « Le Luxembourg étant *neutralisé*, le maintien de l'établissement de places fortes sur son territoire devient sans nécessité comme sans objet. »

Ensuite de quoi la forteresse de Luxembourg fut rasée.

En résumé :

1^o **Confédération suisse.** Etat *délibérément neutre*, et *armé* tant pour la défense de cette neutralité que pour le cas où des circonstances indépendantes de ses désirs et de sa volonté lui créeraient un devoir, vis-à-vis de lui-même, de changer de politique. *Sa souveraineté est entière.*

2^o **Royaume de Belgique.** Etat *neutralisé*, c'est-à-dire dont la *neutralité est une condition de souveraineté*, et *armé* pour la défense de cette neutralité.

3^o **Grand-duché de Luxembourg.** Etat *neutralisé*, et de plus *désarmé*, les puissances s'étant engagées à veiller elles-mêmes à sa sécurité.

* * *

On voit ainsi pourquoi, des trois violations de neutralités perpétuelles possibles, celle du Luxembourg est la plus grave et la moins justifiable. L'Empire allemand, qui s'était engagé à prendre la défense du Luxembourg, n'a pas tenu cet engagement. Il s'est emparé du territoire qu'il avait promis de protéger. Il a renié sa signature vis-à-vis de son protégé d'abord, et vis-à-vis des quatre autres puissances protectrices. N'y eût-il que cette violation-ci, ces dernières étaient tenues d'entrer en guerre contre l'Allemagne pour la défense du protégé, sans excepter l'Autriche-Hongrie, si celle-ci ne s'était pas mise en devoir de manger le petit Serbe.

La faute politique est indéniable, et la faute morale ne l'est pas moins, car de tous temps, la plus élémentaire humanité a considéré comme un acte lâche et traître l'attaque, sans provocation, par le fort, d'un être faible, désarmé, et qu'il avait promis de défendre.

G. JAQUEROD.

ERRATA

N^o 8, page 123, dictée Garçons, au lieu de *que son génie a créés*, lire *que son génie a créées*; dictée Filles, lire *rubanée* (avec un seul n).

PENSION

Ancien instituteur recevrait en pension pour le printemps une jeune fille de 12 à 15 ans désirant apprendre la langue allemande. — Bonnes écoles. — Piano. — Vie de famille et bons soins. — A 5 minutes de la ville. — Belle chambre. — Jardin. — Bonnes références. Prix modéré. — S'adresser à M. N. Tschopp, inspecteur des pauvres. Liestal (Bâle-Campagne).

On désire acheter d'occasion

1 d'Annet : « Voyage d'une femme au Spitzberg ». — 1 Bibl. Toulouse : « Claire, la jeune infirme ». — 1 Chaudeneux : « Le lieutenant de Rancy ». — 1 Delaunay : « L'orpheline alsacienne ». — 1 Clément-Rochat : « Rosina, la fille aux myrtilles ». — 1 Delpit, A. : « Le père de Martial ». — 1 Habberton : « Madame Maybourn ». — 1 Marschall : « L'Héritage de Jeanne ». — 1 Ad. Ribaux : « Myriane Ancelin ». — 1 Lévy : « La Chine et les Chinois ». — 1 Pagnard : « Animaux utiles et nuisibles à l'agriculture ». — 1 Dr Armand : « A la frontière indienne ». — 1 Dr Armand : « Mes chasses à la frontière des Indiens »

Offres et prix seront reçus, avec reconnaissance, par la Bibliothèque de Tramelan-Dessous.



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en*

DRAPERIE
bonne qualité.

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

**Excellents
Coupeurs**


*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %

*à 30 joursaux
Instituteurs
de la S. P. V.*

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

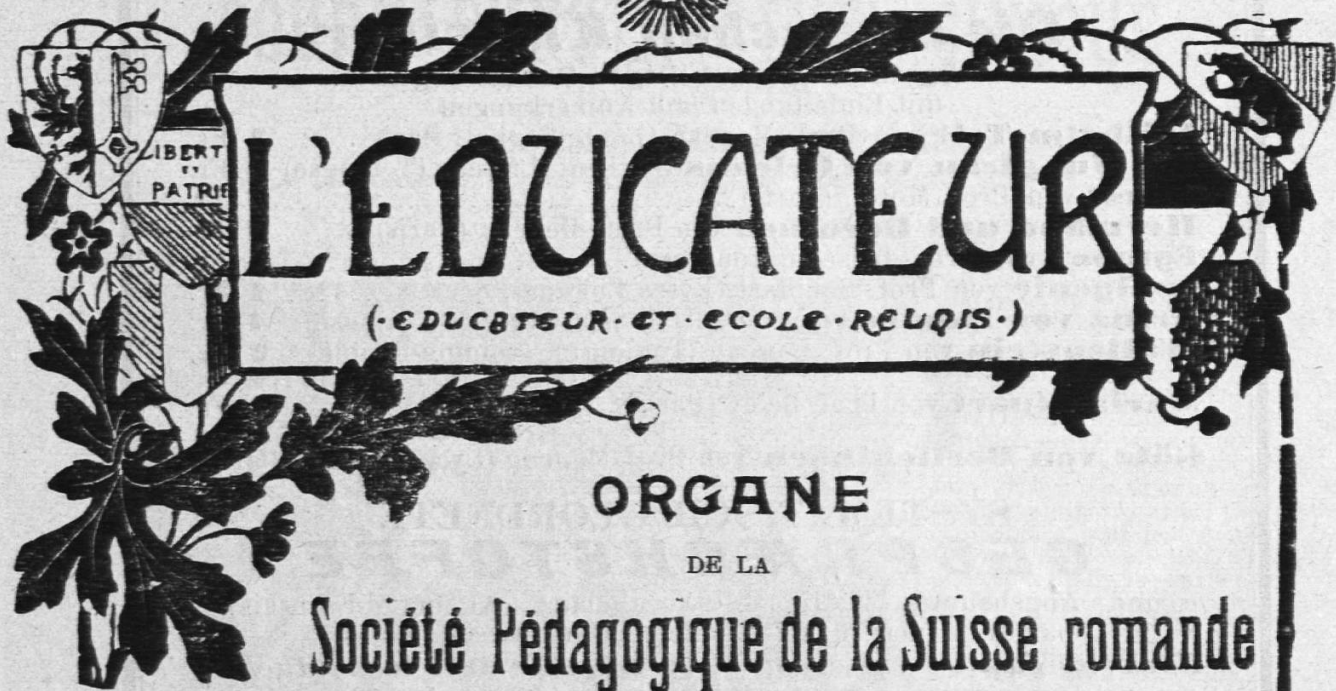
En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accredit trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilleteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

MORNE-BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

Langue allemande.
Die deutschen Klassiker

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben
mit Einleitungen und Anmerkungen

- Wilhelm Tell** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris)..... 1 Fr.
Die Jungfrau von Orleans von Prof. Loiseau (Toulouse) 1 Fr.
Faust von Prof. Morel, (Paris)..... 1 Fr.
Hermann und Dorothea von Prof. Meneau (Paris) 1 Fr.
Egmont von Prof. Loiseau (Toulouse)..... 1 Fr.
Iphigenie von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux) 1 Fr.
Prinz von Homburg von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse) . 1 Fr.
Wallenstein von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double). 2 Fr.
VIENT DE PARAÎTRE
Maria Stuart von Prof. Beley (Paris) 1 Fr.
EN PRÉPARATION
Götz von Berlichingen von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).

SYSTEMATISCH GEORDNETE
GESPRAECHSTOFFE

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français)
par M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.

*Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction
française en regard.*

Un volume in-16, cartonné toile souple 2 fr. 50

Langue Anglaise VIENT DE PARAÎTRE

Practical Word-Book

Vocabulaire Anglais-Français

classé méthodiquement. Revision du vocabulaire acquis
(avec les idiotismes et les proverbes anglais)

par **Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale, Chargé de Conférences à l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple 2 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE

Handbook of Commercial English

The Industrial and Colonial World par

G.-H. Camerlynck

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris) et à l'école Supérieure de Commerce de Nancy.

A. Beltette

Professeur au Lycée, à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles et à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Toulcoing.

Un volume de 288 pages. cartonné toile 3 fr.

LANGUE ESPAGNOLE

Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol

par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées Carnot et Henri IV et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Proviseur du Lycée d'Annecy.

Primeros Pinitos, (classes de 1^{re} année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3^e édition..... 3 fr.

Andando, (classes de 2^{me} année) 1 vol in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond 3 fr. 25

Por España, (classes de 3^{me} année)

EN PRÉPARATION

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

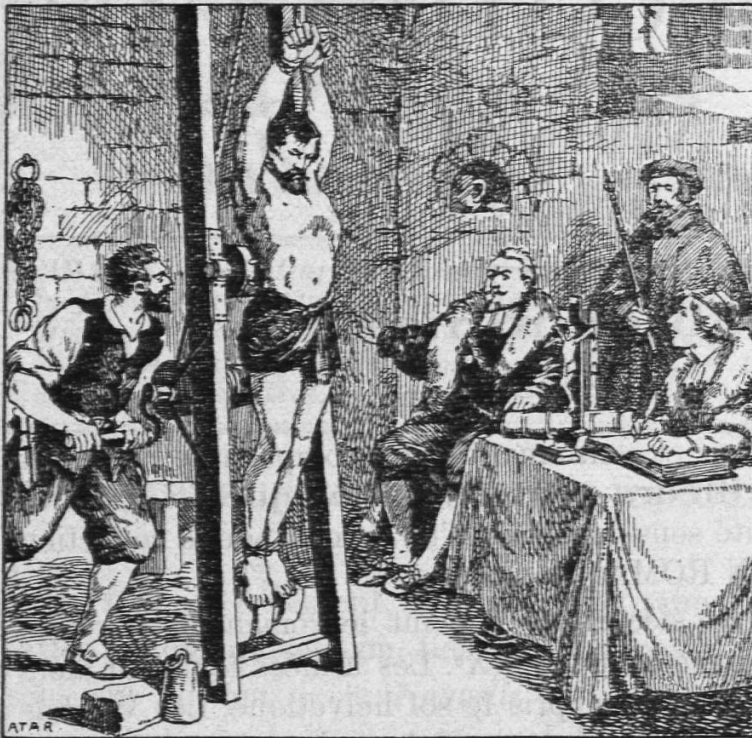
COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE

II^{me} PARTIE

Par le professeur Henri ELZINGRE

90 illustrations inédites de Ed. Elzingre

PRIX : Fr. 2.—

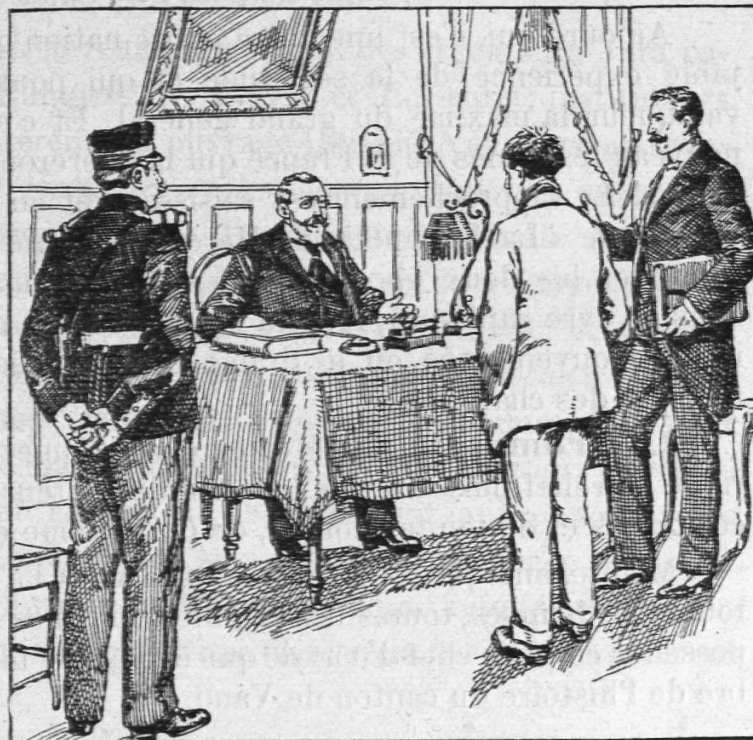


Spécimen des illustrations : *La Justice autrefois.*

C'est ce que fait excellemment le *cours* du professeur Henri Elzingre. La II^e partie de ce *cours*, que nous annonçons, est consacrée à nos *institutions fédérales*. En voici le détail :

Formation de la Confédération suisse. Les cantons. — Constitutions cantonales. — Les différentes sortes de gouvernement. — Les autorités législatives fédérales. — Le Conseil fédéral. — Le Président de la Confédération. — Le Département politique. — Départements de l'Intérieur, de Justice et Police, Militaire, des Finances et des Douanes, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, des Postes, Télégraphes, Téléphones et Chemins de fer. — Le Tribunal fédéral. — La Cour pénale. — Organisation et service militaires. — Service complémentaire et Taxe militaire. — La Constitution fédérale. — Les droits et les devoirs des citoyens. — La Patrie. — Le Patriotisme.

Prière de nous demander un numéro spécimen qui vous parviendra franco par retour du courrier, contre remboursement de Fr. 2.—.



Spécimen des illustrations : *La Justice aujourd'hui.*

L'apparition de cet ouvrage a été saluée d'un soupir de soulagement par tous ceux qui, chez nous, ont à instruire les futurs citoyens. Certes, si un enseignement a été ingrat jusqu'à ce jour, c'est celui de l'instruction civique, auquel les « jeunes élèves » ont accoutumé de faire grise mine. Et ce n'était pas par antipatriotisme, par indifférence pour nos institutions, mais c'est qu'on s'y était bien mal pris pour leur rendre cette « discipline » intéressante et pour la leur faire aimer. On la leur rendait aussi abstraite et lointaine que s'il s'était agi de la philosophie platonicienne, alors qu'il aurait fallu la leur rendre présente, vivante, concrète et suggestive par une méthode intelligente, allant du *connu* à l'*inconnu*, de la *famille* à la *commune*, puis au *district*, puis au *canton*, et enfin à la *Confédération*, — et, surtout, par une *illustration documentaire* abondante, originale, mettant sous les yeux les choses et les gens dont on parle, dans leurs milieux naturels.

Edition ATAR, Genève.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

LE ROMAN ROMAND N° 18

LA TROMPETTE DE MARENGO

par SAMUEL CORNUT

60 centimes.

Sous ce titre sonore et claironnant, notre compatriote S. Cornut a écrit **un des meilleurs romans historiques vaudois**, qui vient d'être réédité sous la forme d'un numéro de la collection populaire LE ROMAN ROMAND.

Le début du XIX^e siècle que dépeint le romancier offre de singulières analogies avec celui du XX^e. Les armées foulèrent alors le sol de l'Europe entière, y compris le sol helvétique. Les Vaudois libérés par les soldats du Premier Consul dressaient devant les libérateurs des arcs de triomphe où se lisaient ces mots fameux, signés de Bonaparte : « Nul peuple ne peut être sujet d'un autre peuple... »

Aujourd'hui, c'est une autre petite nation qui fait une épouvantable expérience de la servitude et qui pourrait rappeler à son vainqueur la maxime du grand général. Et c'est probablement de nouveau les armes de la France qui la libèreront quand l'heure sera venue ! Le rapprochement est saisissant et en lisant les pages vibrantes de « La Trompette de Marengo » on ne peut se défendre de comparer les deux époques et les deux humanités ! Au surplus, dans ce livre captivant, l'idylle se marie très bien à l'épopée, une idylle mouvementée où le drame et la comédie alternent et qui finit par des chansons !

La Trompette de Marengo est une belle fresque historique au relief puissant que le talent de l'auteur a parée de couleurs éclatantes et de teintes douces, de patriotisme et de poésie.

Maintenant que le ROMAN ROMAND l'a mis à la portée de toutes les bourses, toutes nos familles, tous nos collégiens devraient posséder ce petit chef-d'œuvre qui évoque si bien un chapitre célèbre de l'histoire du canton de Vaud.